



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(art L2121-10 du code Général des Collectivités Territoriales)

**Le Conseil Municipal de la commune de SAINT ANDRÉ DE NAJAC se réunira
en séance ordinaire le MARDI 6 JUIN 2023 à 20h30**

-en présence de Nathalie GERME, Secrétaire de Mairie

OBJET DE LA REUNION

- Validation du Procès-Verbal de la séance du 2 Mai 2023
- Adhésion 2024-2027 au groupement de commande du SIEDA
—entretien et modernisation du réseau d'éclairage public
- Choix des entreprises pour les travaux du Pub
- Choix de l'entreprise pour les travaux de voirie 2023
- Règlement du colombarium
- Divers